

Les décisions

- Chaîne d'inscription : présence des organismes extérieurs
- Création d'un demi-poste d'assistante sociale
- Convention avec le Relais Malakoff
- Avis sur la candidature de G. Dechy comme V.P. Formation Continue
- Commission pédagogique et prospective : mise en place d'un bureau
- Approbation du compte-rendu du conseil du 9 avril.

Les Imprévus 1999

Après l'approbation, à l'unanimité, du compte-rendu du 9 avril 1998, Jean Defrenne, qui préside cette séance, propose à P. Loquet de présenter le dossier des Imprévus 1999.

En effet, lors de la réunion de bilan de l'édition 1998, un large consensus s'est fait sur le principe de la reconduction, dès 1999, de cette manifestation conviviale qui est en quelque sorte la fête de l'université.

C. Barbieux, responsable du service de médecine préventive, considère que les Imprévus sont un outil de communication indispensable et même extraordinaire dans le domaine de la santé.

Un étudiant, au nom de la FEV, estime que le coût prévisionnel, est énorme. P. Loquet précise que le montant prévu, 100.000 F, est un maximum. J. Defrenne propose que le montant à prélever sur le FAVE, soit fixé après avis de la commission vie de l'étudiant.

Inscriptions : présence des organismes extérieurs

Lors des opérations d'inscription, les organismes extérieurs à l'UVHC (mutuelles, banques, OFUP) seront présents en juillet, au 1er étage du bâtiment IUT, dans les salles réservées à leur intention. Cette mesure ne sera pas reconduite en septembre-octobre, excepté pour les 2 centres de gestion de la sécurité sociale (MNEF et SMENO) qui seront intégrés à la chaîne d'inscription.

Les représentants des élus étudiants de l'UVHC disposeront également d'une salle au 1er étage de l'IUT et 2 élus étudiants seront installés au rez-de-chaussée et seront rémunérés sur le FAVE (1 élu de la liste AEV, 1 demi-poste pour les listes UNEF-ID et UNI).

Le texte réglementant la présence des organismes extérieurs, celle des élus étudiants et leur rémunération reçoit un avis favorable, à l'unanimité.

Création d'un 1/2 poste d'assistante sociale

Pour les étudiants de l'UVHC, le CROUS dispose d'un poste et demi d'assistante sociale (1 poste de fonctionnaire, 1/2 poste de contractuel) ce qui est peu face aux 11.000 étudiants répartis sur 4 sites, sans compter les 1.000 personnels de l'université.

L'université propose de créer un 1/2 poste de contractuel pour l'année 98/99, à financer sur le budget du FAVE. Avec le mi-temps CROUS, cette assistante sociale à temps plein consacrerait 90 % de son service aux étudiants et 10 % aux personnels. L'université demandera l'an prochain, la création d'un poste d'A.S.

A l'unanimité, le conseil est favorable au financement d'un 1/2 poste d'A.S pour l'année 98/99.

A noter que les étudiants souhaiteraient une meilleure signalétique du bureau de l'A.S.

Rôle et missions du médecin, directeur du service de la médecine préventive

Le docteur C. Barbieux, directeur de ce service, qui devrait accéder au statut PAST (personnel associé à temps partiel) en octobre, présente les fonctions de ce poste et annonce le projet de création d'un centre de santé. Les fonctions et le projet sont résumés dans un document de 5 pages envoyé à chaque conseiller.

A. Leriche (antenne de Maubeuge) et une étudiante soulèvent le problème des visites médicales.

Le point sur les habilitations

J. Defrenne, en l'absence d'informations officielles du ministère, donne quelques indications :

- le DEUG géographie sera intégré sous forme de mention dans celui d'histoire
- le DEUST arts et nouvelles technologies : avis défavorable
- les DEUST de l'ISTV devront organiser une première année et la semestrialiser
- des heures de T.P. seront ajoutés au DEUG sciences et technologies
- la création de l'IUP à Cambrai (secteur agro-alimentaire) : l'avis défavorable initialement, sera favorable
- la filière AES ne sera pas ouverte à la rentrée, mais le projet modifié et présenté avec deux autres partenaires, offrirait un diplôme à bac+3, avec une ouverture à la rentrée 99
- à l'IPAG, la licence d'administration publique est maintenue
- en STAPS, la licence et la maîtrise ont reçu un avis favorable, excepté pour une mention dont l'ouverture est retardée d'une année.

Convention avec le Relais Malakoff

Une convention a été passée il y a 4 ans entre l'université et le Relais Capimtec Malakoff du Hainaut. Le projet de nouveau texte est une simple mise à jour.

Le Relais Capimtec Malakoff du Hainaut (RCMH) est une association parrainée par la Capimtec, institution de retraite des cadres du groupe Malakoff dont le but est notamment de favoriser le développement d'actions bénévoles.

Les membres du RCMH apportent leur expérience du monde de l'entreprise et leur savoir-faire, interviennent auprès des étudiants de l'université en matière de conseils pour la recherche d'emploi et l'intégration dans la vie professionnelle (simulations d'entretiens d'embauche, animations de groupes conduites).

Le SUAOP assure la coordination des missions (correspondant : Ludovic BERNARD).

Ce projet de convention reçoit un avis favorable, à l'unanimité.

Avis sur la candidature de G. Dechy comme vice-président pour la Formation Continue

Le président de l'université a proposé, lors du conseil d'administration du 14 mai 1998, que soit créée une nouvelle vice-présidence chargée de la formation continue. Cette proposition traduit l'importance croissante attachée à la formation continue pour les années qui arrivent. Il s'agit de conforter les formations diplômantes mais aussi et surtout de relancer une politique dynamique de formation à la carte, basée sur les axes forts de l'université, de développer la formation à distance par l'usage des NTIC etc... Un effort de gestion sera également entrepris. Le V.P. formation continue sera également directeur du CEPPEP, service commun de formation continue.

J. Defrenne présente ensuite la candidature de Gérard Dechy, maître de conférences en chimie à l'ISTV, et détaché auprès du recteur comme coordonnateur académique pour la formation continue dans l'enseignement supérieur. G. Dechy est également l'un des créateurs, à l'université, d'un nouvel axe de formation, de recherche et de transfert : l'économie solidaire et le développement local.

Le conseil donne un avis favorable à cette candidature par 18 voix et 1 abstention.

Mise en conformité du contrôle des connaissances

J. Defrenne commente le règlement cadre remis à chaque conseiller. Dans toutes les formations, le contrôle des connaissances devra être mis en conformité à ce texte qui précise les dispositions de l'arrêté du 9 avril 97. Seul l'IPAG souhaite déroger, à ce jour, cette mise en conformité par souci d'efficacité pour la préparation aux concours. Le texte proposé sera soumis au vote du prochain CEVU pour laisser le temps aux conseillers étudiants d'en faire l'analyse.

Evaluation des formations

Les évaluations mises en place à titre expérimental n'ont pas encore été exploitées. Un groupe de travail sera mis en place à la rentrée sur ce thème avec la participation de membres du CEVU.

Commission pédagogique et prospective

Cette commission consultative, selon le règlement intérieur, devrait se réunir avant la tenue de chaque CEVU. La pratique a révélé que cette procédure est très difficile à mettre en oeuvre. J. Defrenne propose une formule plus souple : la création d'un bureau "pédagogie et prospective", composé de 2 étudiants, 2 enseignants et 1 IATOSS, qui préparera les dossiers et les rapportera au CEVU.

Cette proposition reçoit un avis favorable, à l'unanimité.

Questions diverses

- J. Defrenne informe le conseil que la FEV lui a remis un texte abordant notamment les questions de subventions aux associations et de bonification à attribuer aux étudiants s'impliquant fortement dans la vie universitaire (associations, conseils, commissions,...).

Sur le premier point, il propose que la réflexion soit menée au sein de la commission "vie de l'étudiant".

Sur le deuxième point, J. Defrenne annonce que l'université pourrait proposer une formule allant au-delà d'une simple bonification : intégrer ces activités dans le cadre d'un projet tutoré ou d'une unité d'expérience professionnelle (stage). Les étudiants demandent un délai de réflexion.

- Des étudiants souhaiteraient que soit organisé à l'UVHC un forum présentant les poursuites d'études, les réorientations, l'insertion professionnelle...

Un conseiller précise qu'un forum sur les poursuites d'études a déjà été organisé à plusieurs reprises, mais n'a attiré que trop peu d'étudiants.

Sur l'insertion professionnelle et les poursuites d'études, J. Defrenne propose d'étendre le module d'éducation au choix, mis en place à l'ISTV.

- Autres questions : organisation par les associations d'une journée d'intégration pour présenter l'université aux nouveaux étudiants ; attribution d'un E.mail à chaque étudiant (la question sera posée au service informatique); anonymat des copies (instruction en cours par le secrétaire général sur les modalités d'application) ; permanence de la scolarité aux Tertiales (question transmise au service de la scolarité) ; ouverture jusqu'à 21H des locaux des associations étudiantes qui sont des liens de convivialité et de communication, indispensables à la vie étudiante.

Etaient présents :

Collège A :	Mme LERICHE, MM. HERRERAS, OURAK, TAHON,
Collège B :	MM. BLAISE, WAXIN
Collège IATOSS :	Mmes DUVIVIER, FEUTRY, M. RUFIN
Collège des Usagers :	Melle GOMEZ, MM. DESPINOY, PARENNA, TRAVERT
Membres de droit :	M. DARRAS
Invités permanents :	Mme COULIER, MM. BARBIEUX, BERNARD, DECHY, DEFRENNE, DUSSART, ETIENNE, LOQUET, MOREAU, WILLAEYS
Ont donné pouvoir :	M. COSTA à M. TRAVERT M. DEMORY à M. HERRERAS Melle FLAMENT à Melle GOMEZ M. HARDEMAN à M. PARENNA Mme MAQUINGHEN à M. BLAISE Melle SADAUNE à M. WAXIN M. TALEB à M. WAXIN M. THOMAS à Mme LERICHE
Excusés :	Mmes DECKER, KALINSKI (représentée par M.TUGORES), LESAGE (représentée par M.REVAUX), MM.SEGUY, VAILLANT (représenté par M.HERBIN),